



Associação de
Judo do Distrito de

SANTARÉM

geral@judoajdsantarem.com / <http://www.judoajdsantarem.com/>

Open Internacional de Cadetes AJDS

10 Julho • 2022

Início 10h30

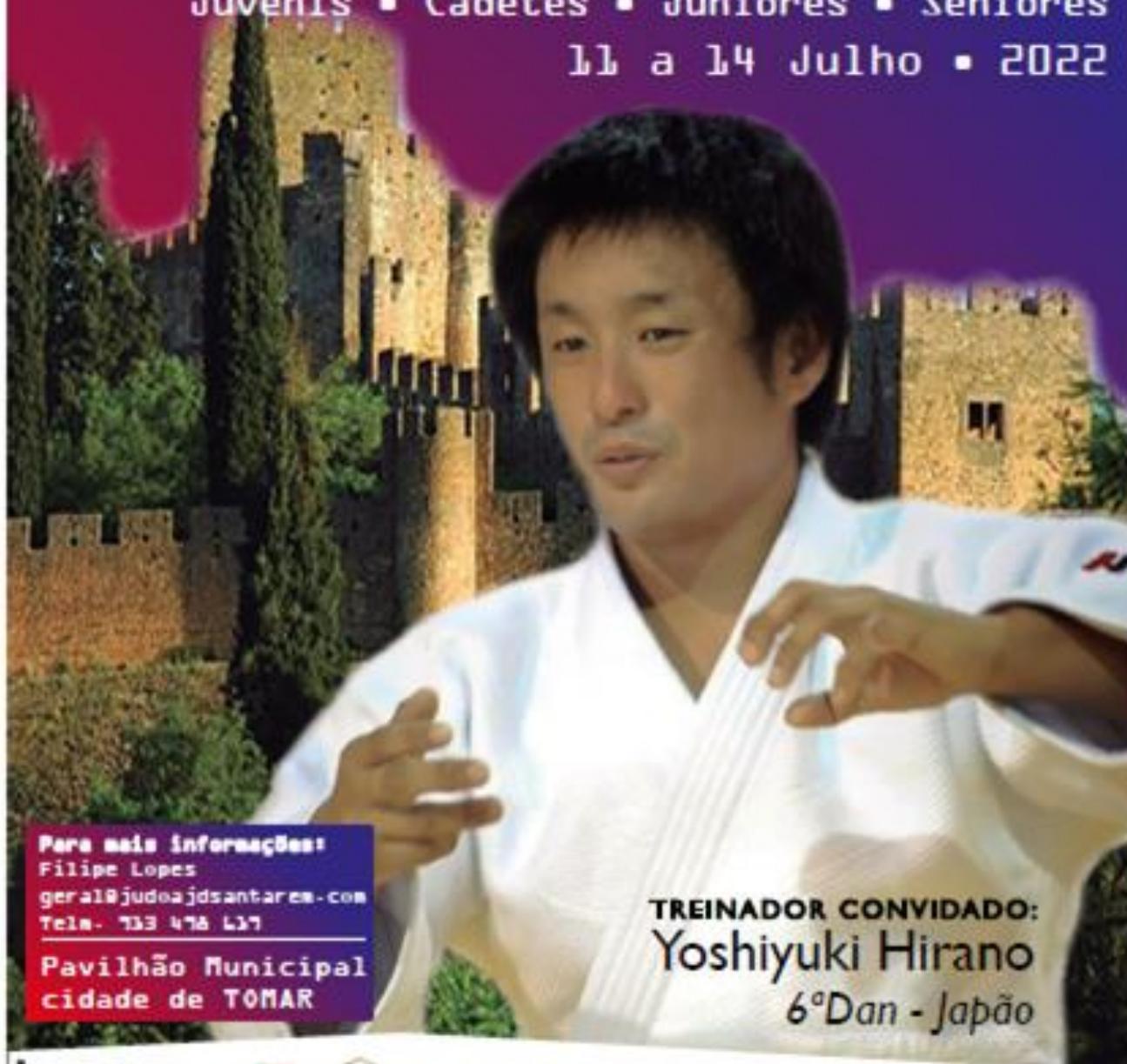
Organização



XVI Estágio Internacional

Juvenis • Cadetes • Juniores • Seniores

11 a 14 Julho • 2022

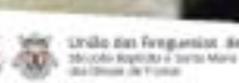
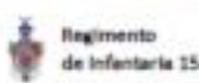


Para mais informações:
Filipe Lopes
geral@judoajdsantarem.com
Telm. 733 476 437

Pavilhão Municipal
cidade de TOMAR

TREINADOR CONVIDADO:
Yoshiyuki Hirano
6º Dan - Japão

Agência de



Invitation du Président de la Direction de AJDS

Chers Judokas et amis,

À chaque saison nous renouvelons notre ferme volonté de faire grandir le Judo de Santarém, en apportant les événements internationaux qui nous deviennent plus proches de la famille du Judo.

Nous sommes sûr que, au-delà de grandir avec les opportunités, nous enrichissons la connaissance de tous les participants et leur plus-value technique, essentielles au développement collectif.

La ville de Tomar, plateau des dernières éditions du Stage International de AJDS, a le soutien nécessaire de ses agents locaux, lesquels l'assurent le succès déjà connu et élevé.

À tous les participants qui toutes les années nous rendent leur visite et que font déjà partie de notre groupe d'amitiés, nous exprimons nos sincères remerciements.

Vous êtes tous bienvenus.



António Manuel Pedroso Leal

Président de la Direction de AJDS

Règlement du Tournoi

Date	10 juillet 2022						
Lieu	Pavillon Municipal de Tomar						
Échelon	Cadets (2005/2006/2007)						
Catégories de Poids							
Masculin	-46kg	-50kg	-55kg	-60kg	-66kg	-73kg	-81kg
Féminin	-42kg	-44kg	-48kg	-52kg	-57kg	-63kg	-70kg
Durée	4 Minutes			Golden Score		Il n'y a pas de temps limite	
Observations	Le règlement permet, au-delà des catégories des extrêmes supérieur ou inférieur, de créer une ou deux catégories de plus, dès qu'il y ait un minimum de 2 athlètes dans les catégories à créer.						
Documents	Lors de son pesée, tous les athlètes doivent porter leur document d'identification (Carte d'Identité /C.C./ Passeport) Certificat de Vaccination / Certificat de Rétablissement minimum 60 jours (<u>Voir normes sanitaires à la fin du Document</u>)						
Arbitrage	La responsabilité de l'arbitrage est en charge de la Commission Associative d'Arbitrage, en appliquant les normes en vigueur, adoptées par la Fédération Portugaise de Judo.						
Système de Compétition	La compétition sera individuelle, avec éliminatoires directes, le système de repêchage est double. Si le nombre d'athlètes est inférieur à huit, il seront faites des poules.						
Équipement	Il est obligatoire utiliser le Judogi Blanc et Bleu.						
Tirages au sort	Les tirages au sort auront lieu le 10 juillet (voir programme)						
Inscriptions	Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 04/07, vers le Lien : https://judoajdsantarem.com/xvi-estagio-internacional-ajds/ Les listes des inscrits seront divulguées le mercredi précédant le Tournoi.						
Taux de Participation	Le taux de participation dans le Tournoi dans les délais sera de 7, 50 €; Les taux de participation dans le Tournoi hors les délais seront de 10,00 €; Les athlètes qui participent au stage sont exemptés du paiement du taux de participation dans la compétition.						
Logement	Pour les clubs qui ont besoin de logement, l'organisation dispose de logements au <i>Regimento de Infantaria 15</i> et pourra faciliter, si les clubs ainsi le croient, des contacts de résidences Low Cost, étant donné que pour cela, il suffira de contacter l'AJDS par les contacts déjà présentés.						
Responsable	Filipe Lopes – 913 498 619						

Programme du Tournoi

9 juillet 2022

17h00 – 19h00	Accréditation et réception des athlètes et Entraîneurs des clubs Portugais et Étrangers ;
18h30 – 19h00	Pesée Officieuse ;
19h00 – 20h00	Pesée Officielle ;
Lieu	Pavillon Municipal de Tomar

10 juillet 2022 (Compétition)

08h00 – 09h00	Accréditation et réception des athlètes et entraîneurs ;
08h00 – 09h00	Pesées Officielles ;
09h00 – 09h45	Tirage au sort ;
10h00	Début de la Compétition ;

Remarque : Il sera uniquement permis de peser les athlètes qui, au-delà de présenter les documents d'identification (CC/Passeport), présentent aussi l'Accréditation dans l'événement ;

Conduite des Entraîneurs et des Délégués :

1. L'entraîneur et, en dernier lieu, le délégué de la preuve, seront les responsables par la conduite des Judokas dans le début, pendant et à la fin de la compétition, notamment avant et après chaque combat ;
2. Éviter tout geste de non-respect envers les arbitres, l'organisation et le public ;
3. Il n'existera pas de bloc de finales et, en vue de cela, les entraîneurs pourront s'habiller avec un survêtement pendant toute la compétition, dès que sur le survêtement soit indiqué le nom du Club, de l'Association ou même de la Fédération. Cependant, rien n'empêche de s'habiller avec un costume complet.
4. Il est strictement interdit aux entraîneurs d'orienter leurs athlètes avec des chaussures inappropriées (tongs), casquettes, jeans, parmi d'autres.
5. S'il est trouvée aucune infraction, l'infracteur subira une amende qui l'empêchera de s'asseoir sur la chaise de l'entraîneur.

Informations du XVI Stage International Compétition AJDS

Date	Du 11 au 14 juillet 2022
Lieu	Ville de Tomar;
Organisation	Association de Judo de Santarém ;
Responsable Technique	  <p style="text-align: center;"><u>Yoshiyuki Hirano – 6^oDan</u></p> <p>1984 – 1990 : Takata Dojo / Nishinomiya, Japon. Me Takata ; 1990 – 1993 : Mikage Junior High School / Kobe, Japon. Me Kimura ; 1993 – 1996 : Mikage Technical High School / Kobe, Japon. Me Fujiki ; 1996 – 2000 : Université de Tenri, faculté d'éducation physique, spécialisation de Budo / Nara, Japon. Me Masaki, Me Fuji, Me Hosokawa, Me Yamamoto, Me Tosa ; 2000: Entraîneur du Judo Club Romont ; 2002: Enseignant de l'école des métiers et ERACOM de Lausanne ;</p>
Équipement	Judogi / Équipement Sportif (Shorts, T-Shirt, sneakers, costume de bain...)
Directeur Technique	Filipe Lopes – 913 498 619;



Programme du Stage

Horaires	10/07	11/07	12/07	13/07	14/07		
08h00-08h30							
08h30-09h00							
09h00-09h30		Accréditation					
09h30-10h00							
10h00-10h30		Ouverture	Entraînement III	Entraînement V	Entraînement VII		
10h30-11h00							
11h00-11h30		Entraînement I					
11h30-12h00							
12h00-12h30					Clôture		
12h30-13h00							
13h00-13h30		Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner		
13h30-14h00							
14h00-14h30		Activité libre	Activité libre	Activité libre			
14h30-15h00							
15h00-15h30							
15h30-16h00							
16h00-16h30							
16h30-17h00							
17h00-17h30	Entraînement II	Entraînement IV	Entraînement VI				
17h30-18h00							
18h00-18h30	Accréditation						
18h30-19h00							
19h00-19h30		Dîner	Dîner	Dîner			
19h30-20h00							



Lieu de l'Accréditation / Stage :

Lieu	Pavillon Municipal de Tomar
Adresse	Rua Centro Republicano – 2300 Tomar



Logement :

La réservation du logement sera de la responsabilité des participants, étant donné que AJDS faculte une liste des contacts des unités de logement à proximité du lieu du stage ;

Logement de la responsabilité de l'Organisation

Logement	Regimento Infantaria 15
Adresse	Rua de Coimbra, n.º10, 2300 – 471 Tomar
Petit-déjeuner	De 08h30 à 9h00
N.º Limite de places	250 Participants



Contact pour les réservations de Logement :

Nom de l'Établissement	Residencial União e Cavaleiros de Cristo	
Contact Téléphonique	249321203	É-mail :
Site d'Internet	https://www.tomarhoteiscavcristoeunia.com/	

Nom de l'Établissement	Hotel Kamanga	
Contact Téléphonique	249 311 555	É-mail :
Site d'Internet	https://www.hotelkamanga.com/	

Nom de l'Établissement	Hotel Trovador	
Contact Téléphonique	249 322 567	É-mail :
Site d'Internet	https://www.facebook.com/Hotel-Trovador-560594841128084/	

Nom de l'Établissement	Residencial Luanda	
Contact Téléphonique	249323200	É-mail :
Site d'Internet	https://www.residencialuanda.com/	

Nom de l'Établissement	Hostel 2300 Thomar	
Contact Téléphonique	927 444 144	É-mail :
Site d'Internet	http://hostel2300thomar.com/	

Nom de l'Établissement	Hostel Avenida	
Contact Téléphonique	960 077 991	É-mail :
Site d'Internet	https://www.avenidahostel.com	

Nom de l'Établissement	Hotel Bonjardim	
Contact Téléphonique	249 313 195	É-mail :
Site d'Internet	https://bonjardim.centro-portugal-hotels.com/pt/	

Nom de l'Établissement	Hotel Sinagoga	
Contact Téléphonique	249 323 083	É-mail :
Site d'Internet	https://sinagoga.centro-portugal-hotels.com/pt/	

Remarque Importante :

Tous les participants doivent faire leur réservation aussitôt que possible pour assurer leur logement.

L'organisation ne prend aucune responsabilité par le manque de logement, cependant l'organisation pourra collaborer dans la solution d'éventuels problèmes qui peuvent d'y ressortir.

Repas

Lieu	Campus do Instituto Politécnico de Tomar
Adresse	Quinta do Contador – Estrada da Serra, 2300 – 313 Tomar
Déjeuner	De 12h30 à 14h00 ;
Dîner	De 19h30 à 20h30 ;



Directions et accès à Tomar :

- Nous conseillons tous les participants à prendre l'autobus ou le train ;
- Nous renseignons que l'organisation ira faciliter des transferts, de la gare de Trains et Autobus jusqu'au lieu d'accréditation et après du lieu de l'accréditation à l'endroit du logement ;

Frais de Participation :

Pack	Stage	Logement	Repas			Transferts Internes	Prix	
			Petit-déjeuner	Déjeuner	Dîner		1 ^{ere} Phase	2 ^{eme} Phase
Gold	X	X	X	X	X	X	175,00€	190,00€
Silver	X			X		X	100,00€	110,00€
Bronze	X						70,00€	80,00€

Dates limites pour l'inscription

1 ^{ere} Phase	2 ^{eme} Phase	3 ^{eme} Phase
31 mai 2022	15 juin 2022	1 Juillet 2022

- Les inscriptions pour la 1^{ere} phase doivent être réglées jusqu'aux 24h00 du 16 mai 2022 ;
- Les inscriptions pour la 2^{eme} phase doivent être réglées jusqu'aux 24h00 du 15 juin 2022 ;
- Les inscriptions doivent être faites à travers du lien : <https://judoajdsantarem.com/xvi-estagio-internacional-ajds/>
- L'inscription est individuelle, faisant toujours référence au club auquel vous appartenez ;
- L'inscription sera valable uniquement après son règlement, dans le délai établi pour la phase de l'inscription ;

Conditions pour les Entraîneurs :

Dûment accrédité avec la carte professionnelle d'entraîneur :

- a) Accompagné de 5 ou plus athlètes offre du Pack Gold, lors de son inscription à la 1^{ere} Phase ;
- b) Accompagné de 2 à 4 athlètes, offre de 50% du Pack Gold, lors de son inscription à la 1^{ere} Phase ;

Tranferts

- a) L'organisation faculte les transferts le jour de l'accréditation, dans le trajet entre la gare de Tomar (Trains/Autobus) et le lieu de l'Accréditation et après pour les Logements ;
- b) Nous conseillons d'envoyer le plan du voyage à l'é-mail : geral@judoajdsantarem.com afin d'être coordonnée la logistique nécessaire ;
- c) Pendant le Stage, l'organisation aura des transferts entre logements, le lieu d'entraînement et le lieu des Repas ;

Documents

1. Vous devez consulter les documents présents sur le site de AJDS, dans la page du XVI Stage International AJDS :
<https://judoajdsantarem.com/xvi-estagio-internacional-ajds/>
2. Tous les participants doivent télécharger l'Attestation de Responsabilité, le remplir et le faire signer ;
3. L'Attestation de Responsabilité doit être déposé au moment de l'Accréditation ;
4. Aux effets d'Accréditation, il faut présenter la Carte de Citoyenneté ou le Passeport, Titre de Séjour / Certificat de Vaccination ou Certificat de Rétablissement avec un minimum de 60 jours, ou si vous n'êtes pas vacciné(e), un Certificat de Test avec um minimum de 24 heures ;

Responsables Techniques d'autres éditions :



Participation moyennant le Plan de Reprise d'Activités Compétitives AJDS

Stages de Compétition :

- **Responsabilité de la réalisation de l'activité :**
 - Il est de la charge du Directeur Technicien Associatif, en collaboration avec la Commission d'Activités ;
 - Le **Directeur Technicien Associatif**, sera responsable par l'élaboration et divulgation du programme de l'activité. Il doit assurer la liaison entre les techniciens des activités. Faire la gestion de toute l'activité, prenant toutes les décisions concernant l'activité ;
 - **La Commission d'Activités AJDS**, sera chargée d'implémenter et faire appliquer le plan de reprise d'activités. Faire la gestion de toutes les questions de logistique, à savoir, l'Accréditation, Le Testage, les logements, les repas et les transferts ;
- **Typologie des Stages :**
 - **Niveau III** – Stage National/International, avec plus de 81 athlètes ;
- **Inscriptions :**
 - Pour tous les stages techniques il est obligatoire de faire l'inscription, visant l'organisation logistique de l'activité ;
 - Toutes les inscriptions seront réalisées en-ligne, par le biais d'un formulaire spécifique et divulgué par les plateformes d'information de l'AJDS ;
- **Accréditation :**
 - L'accréditation deviendra obligatoire, afin de contrôler la participation et organisation de logistique, avant, pendant et après l'activité ;
 - En fonction de la typologie des Stages, la Commission d'Activités prendra les mesures adéquates à l'organisation de l'accréditation, prenant en considération l'espace et la durée nécessaire pour ce moment ;
 - L'accréditation aura comme formalités les points suivants :
 - Réception des délégués des équipes/clubs ;
 - Confirmation des participants ;
 - Après le testage au COVID-19, recevoir l'information du Responsable médecin sur les résultats de testage ;
 - Après le testage, chaque responsable de l'équipe/club devra régler les frais concernant l'activité ;

- **Normes Sanitaires :**
 - **Athlètes Vaccinés** – Certificat de Vaccination 2 doses / Certificat de Rétablissement avec un minimum de 60 jours ;
 - **Athlètes non vaccinés** – Test antigénie obligatoire 24h ;
 - **Entraîneurs / Arbitres / Staff Vaccinés** – Certificat de Vaccination 2 doses / Certificat de Rétablissement avec un minimum de 60 jours ;
 - **Entraîneurs / Arbitres / Staff Non Vacciné** – Test Antigénie obligatoire 24h ;
- **Bains / Vestiaires :**
 - Tous les athlètes, masculins et féminins, doivent se présenter à l'endroit de l'entraînement dûment équipés (Technicien / Phisique) ;
 - Il sera uniquement permis laisser des vêtements ou autre type d'objet personnel dans les bains/vestiaire, en cas d'emergence, aussi que l'obligation de se déplacer a un service d'urgence hôpitalière ;
 - Il convient d'éviter prendre des bains/douches, pendant que les orientations sanitaires ne sont pas modifiées, ce sera uniquement permis dans l'espace du logement ;
- **Repas :**
 - L'organisation aura à la disposition de tous les participants un lieu approprié pour réaliser tous les repas (Déjeuners/Dîners) ;
 - Les participants seront dirigés par des transferts facultés par l'organisation ;
 - Les horaires pour les repas seront présentés au moment de la livraison de tous les documents pendant l'accréditation.
 - Pour une mieux gestion, l'organisation désignera un responsable qui fera le lien entre le lieu des repas et les participants.

- **Transferts :**

- L'organisation promouvera les transferts aux équipes /clubs qui participent dans l'activité ;
- En même temps, aucun obstacle ne sera placé aux équipes/clubs qui veulent se déplacer dans son propre moyen de transport, moyennant une attestation de responsabilité ;
- À l'endroit de l'activité, des horaires d'arrivée et départ des transferts seront placés en espaces visibles, aussi que les contacts directs de la personne chargée de l'organisation, pour la gestion des transferts ;

- **Horaires :**

- Les horaires de l'activité seront toujours provisoires, voyant la nécessité de les ajuster ;
- Le Directeur Technique de AJDS s'engagera de la gestion des horaires en coordination avec les responsables techniciens des Stages.

- **Développement du Stage :**

- Tous les participants doivent participer en tous les entraînements, devant respecter les normes de sécurité en vigueur ;
- La masque doit être retirée uniquement pendant l'entraînement. Dès qu'il en termine et une fois donné l'autorisation pour sortir du Tatami, la masque doit être immédiatement relocalisée, afin de faire respecter les normes en vigueur sur l'étiquette respiratoire ;
- Pendant les périodes de repos, les normes de distancement social et aussi le l'étiquette respiratoire doivent être respectés.
- Pour le cas où une question concernant le développement de l'évènement puisse apparaître, cette situation doit être communiquée au responsable du stage (le Directeur Technicien AJDS).